

Fiche de signalement

Suspicion de logement indigne



Direction de l'habitat durable
Services municipaux Saint-Jean
6, rue de Strasbourg

saint-denis.fr



Saint 
Denis

Fiche de signalement

Suspicion de logement indigne

Le déclarant :

Nom :

Prénom(s) :

Téléphone : Mail :

Coordonnées du propriétaire :

Nom :

Prénom(s) :

Téléphone : Mail :

Agence immobilière :

Localisation précise du logement :

Adresse :

.....

Bâtiment : Étage et porte :

Occupant(s) :

Nom :

Prénom(s) :

Téléphone : Mail :

Digicode :

Etes vous suivi par un travailleur social de la ville ? oui non

Si oui, Nom et prénom :

Nombre de personnes vivant dans le logement :

Nombre d'enfants vivant dans le logement et âge :

.....

Y a-t-il une femme enceinte ? : oui non

Numéro d'allocataire CAF :

Date d'entrée dans les lieux :

Montant du loyer :

Éléments motivant le signalement

Cocher les principaux éléments motivant le signalement et compléter si possible par des photos.

Logement inadapté
(très exigü, bas de plafond (<2,20m)
ou avec une lumière naturelle
insuffisante, sous-sol)
Superficie approximative du logement
en m² :

Humidité, moisissures
(présence d'une fuite ou
d'infiltrations, de moisissures,
forte odeur d'humidité)

Risque gaz
(cuisinière, chaudière ou chauffage
au gaz en mauvais état et ventilation
insuffisante, cuisinière alimentée
en bouteilles de gaz)

**Ventilation absente, insuffisante
ou hors d'usage**

Ouvrants en mauvais état
(les fenêtres ou portes ferment mal)

**Chauffage fixe absent,
insuffisant ou hors d'usage**

Nuisibles
(rats, souris, punaises de lit, cafards)

Mauvais état du bâti / péril
(présence de fissures, garde-corps
de fenêtres ou escaliers dangereux,
plancher en mauvais état, risque de
chute d'éléments..)
Préciser :

Manque de confort
(absence d'eau chaude, de cuisine
avec évier, de WC ou de salle
de bains, remontées d'odeurs
des canalisations).
Préciser :

Risque électrique
(surchauffe, départ de feu, absence
de compteur individuel, prises
démises, fils dénudés, fusibles qui
« sautent » régulièrement)

Risque de peintures au plomb
(peintures dégradées, présence
d'enfants et immeuble antérieur
à 1949)

Parties communes dégradées
Si oui, nom du syndic :

Préciser les désordres :

Les autres occupants de l'immeuble
ont-ils des désagréments connus
dans leur logement ?

Fiche à envoyer :

- par mail à SCHS@ville-saint-denis.fr
- par courrier à l'adresse suivante :
Service communal d'hygiène et de santé
6, rue de Strasbourg, BP 269, 93205 Saint-Denis cedex

Vous pouvez également faire un signalement en ligne via le site internet de la ville :

<https://ville-saint-denis.fr/signaler-logement-indigne>

Documents à joindre au signalement :

- Copie du bail et/ou quittance de loyer (obligatoire)
- Accusé de réception du courrier de signalement envoyé au propriétaire (facultatif)
- Photographies du logement (facultatif)

Permanence juridique habitat indigne

Besoin d'un conseil ou d'une aide juridique dans vos démarches ?

La ville de Saint-Denis et l'Association départementale d'information sur le logement (Adil) vous accompagnent individuellement dans le cadre d'une permanence gratuite assurée en mairie par un juriste de l'Adil.

Sur rendez-vous uniquement au 01 49 33 68 70